

UNE MONNAIE LOCALE EN PAYS DE RANCE ? CHICHE !

Le groupe à l'initiative du projet vous invite à rejoindre l'aventure ! Ce document est là pour répondre à vos premières questions.

UNE MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE (MLC), QU'EST-CE QUE C'EST ?

En deux mots : **de l'argent qui a du sens !**

Les MLC sont une façon pour nous d'exercer réellement notre citoyenneté, un outil convivial pour refonder une économie à visage humain, et réapprendre à vivre ensemble.

o C'est nouveau ?

A l'origine, toutes les monnaies étaient locales ! Et depuis quelques années, des centaines de MLC fleurissent partout dans le monde.

Il y en a déjà plus d'une quinzaine en circulation en France (Toulouse, Brest, Romans, Chambéry, Mûrs-Erigné, Gironde...), et des dizaines d'autres sont en projet.

o C'est légal ?

Oui. La loi l'autorise (au même titre que n'importe quel bon d'achat), à partir du moment où **la MLC circule parmi un réseau d'adhérents et qu'elle est convertible avec la monnaie officielle**. Par commodité, elle est indexée à parité sur l'euro (1 sou local* = 1 euro).

o Est-ce que ça remplace l'euro ?

L'euro continue bien sûr à circuler, et ce n'est pas la vocation d'une MLC de le remplacer - ce pourquoi on la dit "**complémentaire**". Néanmoins, en cas de crise économique, elle peut assurer une alternative viable.

o Où circulera-t-elle ?

Localement : en l'occurrence, en pays de Rance, dans un réseau constitué de particuliers, entreprises, associations, collectivités...

o Quelle différence avec un SEL ?

Dans un Système d'Echange Local (SEL), on favorise l'échange **hors de la sphère monétaire** : on ne peut pas échanger de biens et de services au titre de son activité professionnelle, ce qui exclut les entreprises et les collectivités. **Une MLC va plus loin** dans la construction d'une nouvelle économie.

o Qui porte le projet ?

La dynamique d'une MLC repose sur une **large implication des habitants et des acteurs locaux**. Une association loi 1901 gère les différents aspects pratiques (voir "comment ça marche"). Son essor peut être facilité par les réseaux d'économie sociale et solidaire existants, et par les collectivités : **l'idéal est en effet d'intégrer tous les acteurs dans ce cycle économique**.

... À QUOI ÇA SERT ?

Une MLC est un **outil au service d'un développement local et de valeurs communes**, définies collectivement par tous les membres du réseau et inscrites au sein d'une charte. Y figurent des fondamentaux tels que : **lien social, solidarité, convivialité, respect pour le vivant**.

o Dynamiser l'économie locale et les échanges solidaires

Comme on ne peut la dépenser que localement, une MLC a tendance à **retenir l'argent dans l'économie locale, et donc à la favoriser**. Confiance mutuelle, lisibilité, commodité, fluidité : tout le monde a des bénéfices à trouver dans un réseau d'économie solidaire !

o Réinventer une économie non spéculative

Moins de 5% de notre monnaie officielle, l'euro, sert pour les échanges de biens et de services : tout le

reste est dédié à la spéculation et à la finance qui, dénuées d'éthique, favorisent malgré nous des projets inutiles ou inhumains, affament des populations au Sud ou creusent les inégalités sociales au Nord !

En revanche, **la communauté qui produit une MLC garde le contrôle de son usage, vigilante à son utilité sociale et à son impact environnemental**.

Totalement dédiée aux échanges, **la MLC ne peut pas être capitalisée** : si on la stocke trop longtemps, elle perd de sa valeur (voir "La MLC a-t-elle une valeur constante ?").

o Aller vers un nouveau modèle de société

En développant notre conscience de consommateurs ou de producteurs, une MLC questionne nos besoins, notre engagement, notre responsabilité.

Comme elle favorise les produits locaux, elle va d'emblée dans le sens d'une **réduction de notre empreinte écologique**.

Au-delà, elle dessine un nouveau possible : **une société ancrée sur son propre territoire, mieux prête à résister à un éventuel désordre global et propice à l'épanouissement de celles et ceux qui la composent !**

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

o À quoi ressemblera notre MLC ?

Pour commencer, **elle circulera sous forme de billets** (comme des coupons de bons d'achat), créés et imprimés localement, et infalsifiables. A plus long terme, d'autres modes de paiement (chèque ou paiement électronique...) peuvent être envisagés, par exemple pour permettre des échanges plus importants.

o Où se procurera-t-on cette monnaie ?

La MLC sera mise en circulation par l'association, **grâce à des comptoirs d'échange** où convertir des euros en MLC. On pourra aussi en recevoir directement **par d'autres biais** (défraiements ou salaires, dons, rendus de monnaie...), en adhérant simplement à l'association.

o La MLC a-t-elle une valeur constante ?

Afin d'éviter que les utilisateurs ne l'accumulent inutilement (ou ne l'oublent dans un tiroir !), **puisque** elle a vocation à circuler, on fait subir à la MLC une décote régulière et minime : c'est le principe de la fonte.

Ainsi, par le biais de timbres à coller, ou à l'occasion d'une fête de renouvellement des sous locaux*, **on évite la thésaurisation.**

De la même façon, pour favoriser la MLC, une légère taxe s'applique aux **reconversions** en euros.

o Que deviennent les euros échangés en MLC, les produits de la fonte et les cotisations ?

Ils sont déposés comme fonds de garantie à la NEF, société financière coopérative qui finance des **projets éthiques**. Une petite part sert à assurer les coûts de fonctionnement de l'association (impression des billets, administration...). Une partie de cet argent pourra aussi servir à **financer des projets locaux** portant les valeurs de l'association.

o Où dépenser la MLC ?

L'association publiera un annuaire (web et papier) des prestataires membres du réseau : **producteurs, commerçants, associations, artisans, services publics locaux** tels que bibliothèque, cantine, piscine, etc. Les commerces seront aussi signalés par des autocollants.

EN TANT QU'ACTEUR LOCAL ...

o Quel est mon intérêt d'accepter la MLC ?

• **Entrepreneurs, commerçants, associations :**

C'est un signe de reconnaissance, un **"label" éthique**. En allant chez vous, adhérent au réseau et signataire de la charte, les usagers sauront que vous êtes **engagé dans une démarche d'économie sociale et solidaire**.

Vous vous inscrivez aussi dans un réseau solidaire d'activités locales où **la monnaie circule 7 fois plus vite que la monnaie officielle !**

• **Collectivités :**

Soutenir des associations locales ou proposer des aides sociales ponctuelles en MLC, c'est être acteur du changement et cela favorise l'essor de la MLC ! Dans de nombreux projets en France et dans le monde, les collectivités publiques sont partie prenante.

o Comment intégrer cette monnaie dans ma comptabilité ?

La MLC n'apparaît pas en tant que telle dans votre comptabilité : **chaque transaction en MLC y est simplement enregistrée en euros**. L'activité générée par la MLC est ainsi soumise aux mêmes taxes et impôts que celle générée par les euros.

o Que fais-je des sous locaux* que je reçois ?

Vous pouvez selon le cas :

- 1/ **payer un de vos fournisseurs locaux** (biens ou services) s'il accepte la MLC (s'il ne le fait pas encore, faites-le changer d'avis !)
- 2/ **proposer à vos salarié-e-s de leur verser une partie de leur salaire (ou prime) en MLC**
- 3/ **les utiliser, en tant que particulier, chez un autre prestataire du réseau**
- 4/ **rendre de la monnaie en MLC** si l'usager en est d'accord (il suffira qu'il adhère à l'association)
- 5/ **établir un partenariat avec l'association et devenir comptoir d'échange** pour de nouveaux adhérents au réseau
- 6/ **en dernier recours, les reconvertir** en euros auprès de l'association (avec une légère taxe de reconversion).

* NOM DE NOM !

La MLC en pays de Rance n'a pas encore de nom !

Il y a de la Maille à faire ici ... ? ... sur Dinan, le DiOui ...
... en bord de Rance, la Liesse ...

Aidez-nous à trouver un nom qui soit adapté à notre territoire et aux valeurs que portera cette monnaie, qui frappe l'esprit ou fasse sourire, et qui puisse nous parler à tou-te-s !

- **JUSQU'AU 15 AVRIL 2013** : proposez un nom de monnaie et découvrez les autres propositions sur le site internet www.mlc-rance.fr !

- **ENTRE LE 17 AVRIL ET LE 30 MAI** : votez en ligne pour votre proposition préférée !

- **LE 1ER JUIN** : venez à notre grande assemblée festive et découvrons ensemble quel est le nom qui a remporté le plus de suffrages !

Et si vous souhaitez participer au projet, ou être tenu-e au courant de ses avancées, contactez-nous !



Contact :

☎ 06 62 48 09 79
www.mlc-rance.fr
contact@mlc-rance.fr

Pour plus d'information sur les MLC en général :
<http://monnaie.locale.complementaire.net>

4000 MLC EN CIRCULATION DANS LE MONDE !
▲ Villeneuve-sur-Lot : plus de 10 000 abeilles en circulation après 2 ans d'existence !
Le "chiffre d'affaires" du Chiemgauer, la plus ancienne MLC allemande !
4 MILLIONS D'EUROS !